

**Devis n° CMUR00118**

Notre référence ZMUR00117  
En date du 06/02/2023  
Suivi par BARRAGAN Michael  
Tél du client 0134749656

**DEVIS TYPE INHUMATION**

31 rue Carnot  
78130 LES MUREAUX  
France

Mise en bière  
Levée de corps  
Inhumation

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		363,00	171,00	
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (jouxant la commune)	20,00	363,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		171,00	
Cercueil et accessoires		1 010,00		
1 Capiton DAHLIA en taffetas garnissage ouate de faible densité, piqueure de finition sur la couverture et l'oreiller. Couleur : blanc, champagne ou parme	20,00	102,00		
* Cercueil PIREE en pin massif en 22 mm, forme parisienne, finition naturel poncé et non traité, 4 poignées bois, une cuvette étanche et plaque d'identité.	20,00	908,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 1010.00 € TTC</b>				
Cérémonie funéraire		1 062,00	267,00	
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	480,00		
1 Maître de cérémonie au convoi	20,00		267,00	
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	582,00		
Inhumation		990,00	246,00	
Fourniture et pose de dalles intermédiaires	20,00		246,00	
# Ouverture / Fermeture d'un caveau avec monument	20,00	990,00		
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>3 425,00</b>	<b>684,00</b>	<b>0,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

1.- Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

2.- Le produit éventuel de la cession prévue au 1 est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	3 024,17	604,83	3 460,53	648,47	4 109,00
10,00	436,36	43,64			

**Siège social : FUNECAP IDF - 50 Boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS**

SAS au capital de 12811744 euros - Responsable légal : Luc BÉHRA - RCS B 383 216 204

APE 9604Z - TVA Intracommunautaire FR107531620E - TVA Acquittée sur les débits - N° Cofin. 1300133

**Devis valable 30 jours à compter de la date d'émission**

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

**Devis établi le 06/02/2023, valable 30 jours à compter du 07/02/2023**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature*

*Signature du conseiller*

*Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

## Devis n° CMUR00442

Notre référence ZMUR00441  
 En date du 06/02/2023  
 Suivi par BARRAGAN Michael  
 Tél du client

## DEVIS TYPE CREMATION

31 rue Carnot  
 78130 LES MUREAUX  
 France

Mise en bière  
 Levée de corps  
 Crémation

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		363,00	171,00	20,00
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (joutant la commune)	20,00	363,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		171,00	
1 Vacation de police (TRESOR PUBLIC LES MUREAUX Place de la Liberation 78130 LES MUREAUX)	0,00			20,00
Cercueil et accessoires		957,00		
1 Capiton DAHLIA en taffetas garnissage ouate de faible densité, pique de finition sur la couverture et l'oreiller. Couleur : blanc, champagne ou parme	20,00	102,00		
* Cercueil RIO en peuplier 18 mm, forme parisienne, finition bois menuiserie, 4 poignées bois, une cuvette étanche et plaque d'identité.	20,00	855,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 957.00 € TTC</b>				
Cérémonie funéraire		1 062,00		
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	480,00		
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	582,00		
Crémation			158,00	874,00
* Urne ALLEGRA simple en polymère, de couleur taupe (UPL1) et sa plaque d'identité	20,00		158,00	
Crémation Adulte (ESPACE FUNERAIRE ET CREMATORIUM DES YVELINES 52 RUE DE LA NOUVELLE FRANCE 78130 LES MUREAUX)	0,00			874,00
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>2 382,00</b>	<b>329,00</b>	<b>894,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.

Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	1 859,17	371,83	3 189,53	415,47	3 605,00
10,00	436,36	43,64			
0,00	894,00	0,00			

Siège social : FUNECAP IDF - 50 Boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS

SAS au capital de 12841744 euros - Responsable légal : Eric BUEHA - RCS B753 216 704

APL 96637 - TVA Intracommunautaire : FR10753316704 - TVA acquittée sur les débits - N° Ormeau : 11001137

**Devis valable 30 jours à compter de la date d'émission**

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

**Devis établi le 06/02/2023, valable 30 jours à compter du 07/02/2023**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature*

*Signature du conseiller*

*Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*